

// Procès-verbal

Association Région Valais romand – Assemblée générale

Date	15.05.2025
Heures début > fin	11h00 > 12h15
Lieu	Riddes, Salle de l'Abeille
Rédacteur	Maë Derivaz
Distribution	Aux présidents et préfets du Valais romand

Présents	selon liste déposée au secrétariat
-----------------	------------------------------------

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue – contrôle des présences – acceptation de l'ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2024
4. Rapport 2024 du Président et du Directeur
5. Présentation des comptes 2024
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes 2024 et décharges aux organes responsables
8. Elections statutaires (Président et Organe de révision)
9. Présentation de la stratégie de continuité « Horizon 2030 »
10. Parole aux invités
11. Divers



1. Bienvenue – contrôle des présences – acceptation de l'ordre du jour

En ouverture de séance, le Président salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants de cette assemblée générale. Il remercie la Commune de Riddes et sa Présidente pour l'accueil. Il passe ensuite la parole à Christel Duc qui exprime quelques mots sur sa Commune.

La liste des présences est disponible auprès du secrétariat.

Décision : L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Nomination des scrutateurs

Sur proposition du Président, l'assemblée nomme deux scrutateurs :

- Pierre-Marie Broccard, Président de la Commune d'Ardon
- Corinne Cipolla, Présidente de la Commune de Troistorrents

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2024

Décision : Sans remarque, le procès-verbal du 5 décembre 2024 est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Rapport 2024 du Président et du Directeur

Philippe Varone rappelle les critères d'action ainsi que les objectifs poursuivis par l'Antenne. Il souligne que c'est par une collaboration étroite que les communes parviennent à améliorer continuellement les services offerts à la population.

Le Directeur commente le rapport d'activités 2024. Les chiffres exposés se trouvent dans l'annexe 1. Il rappelle que l'Antenne demeure à disposition des communes.

2 / 5

À préciser que ce document est disponible en ligne sur le site internet :

https://www.regionvalaisromand.ch/data/documents/Qui-sommes-nous/20250403_Antenne_Rapport-activite_2024_Digital.pdf

Le Président expose les différents partenaires et rappelle l'importance des échanges.

Décision : L'assemblée générale approuve formellement et à l'unanimité des membres présents le rapport proposé.

5. Présentation des comptes 2024

Le Directeur détaille les comptes 2024 disponibles dans l'annexe 1.

Il indique qu'une perte a été enregistrée, mais celle-ci reste maîtrisée par les décisions prises en 2018, lorsque des axes d'action concrets ont été définis. Il rappelle à ce titre les quatre axes stratégiques identifiés, parmi lesquels figurait notamment un investissement prévu dans le développement numérique.

En ce qui concerne les frais de formation, leur évolution est significative en 2024. L'Antenne continue d'encourager activement la formation continue.

La prestation "Prends ta place", dont l'impact n'a malheureusement pas pu être mesuré à ce stade, représente une charge ponctuelle non anticipée.



6. Rapport de l'organe de révision

La fiduciaire Nofival SA, organe de révision, donne connaissance de leur rapport de révision des comptes 2024. Elle conclut que les comptes au 31 décembre 2024 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de l'Association.

7. Approbation des comptes 2024 et décharges aux organes responsables

Décision : L'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents les comptes 2024 de l'Association Région Valais romand tels que présentés et en donne décharge aux organes responsables.

8. Élections statutaires (Président et Organe de révision)

Le Président cite les quatre membres du Comité (Stéphane Coppey, Pierre Berthod, Bernard Bruttin et Adrian Zumstein) qui arrivent au terme de leur mandat et annonce également son propre départ, conformément aux statuts qui limitent la présidence à deux législatures.

Il présente la nouvelle composition du 2025-28, disponible dans l'annexe 1. Il adresse ses vœux de pleins succès au nouveau comité et remercie chaleureusement les membres sortants pour leur engagement.

Au nom du Comité, Florian Piasenta propose l'élection de Joachim Rausis, Président de la Commune d'Orsières et Vice-président sortant du Comité.

Florian Piasenta remercie le Président sortant pour l'élan qu'il a insufflé à l'Antenne. Il rappelle que, lors de sa séance du 13 mars dernier, le Comité a décidé à l'unanimité de proposer Joachim Rausis, soulignant sa forte dynamique et sa capacité de mobilisation. Il invite l'assemblée à soutenir cette candidature. Philippe Varone exprime également sa grande satisfaction de voir Joachim Rausis lui succéder.

Décision : L'assemblée générale désigne à l'unanimité des membres présents Joachim Rausis en qualité de Président de l'Association.

Ce dernier se dit honoré d'avoir occupé la vice-présidence durant huit années et souligne la question fondamentale du début : « À quoi sert-on ? ». Il conclut en réaffirmant sa fierté de l'Antenne et en remerciant toutes les personnes pour leur confiance.

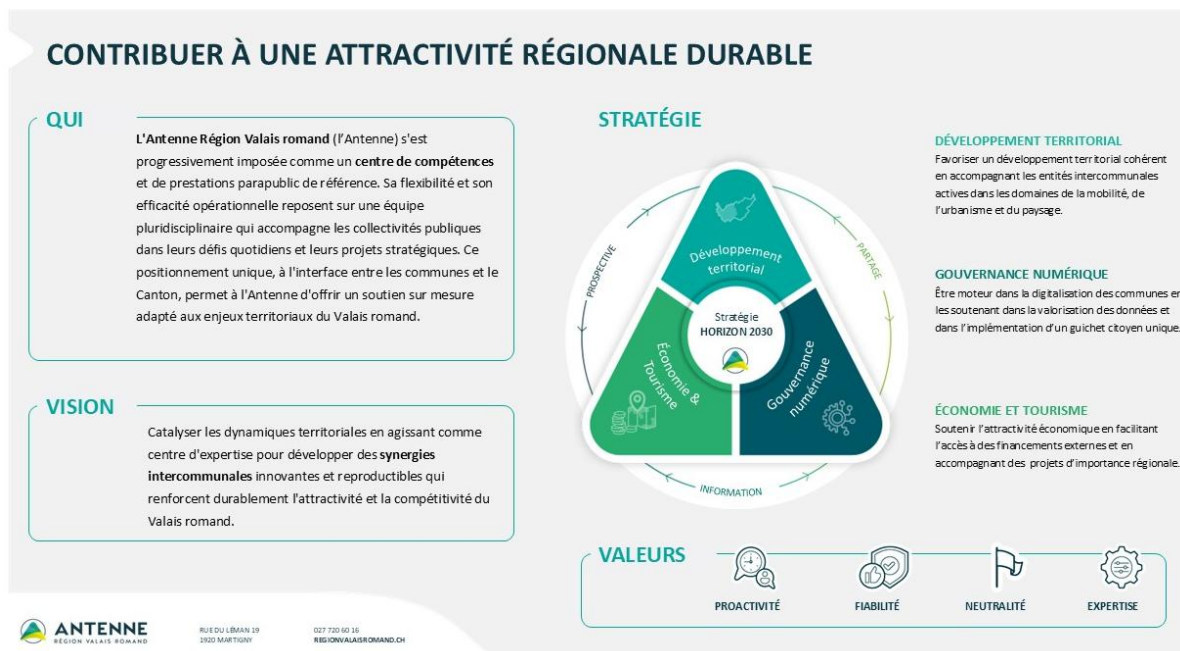
Concernant la Vice-présidence, Joachim Rausis annonce que le nouveau Comité a anticipé la désignation et nommé Christophe Germanier, Président de la Commune de Conthey. Il précise que ce dernier vient de la plaine et leurs couleurs politiques ne sont pas les mêmes.

Décision : Sur proposition du Comité qui a la volonté de renouveler à juste cadence l'organe de révision, l'assemblée générale désigne à l'unanimité des membres présents la Fiduciaire Nofival SA à Martigny en qualité d'organe de révision pour l'année 2025.



9. Présentation de la stratégie de continuité « Horizon 2030 »

Philippe Varone présente la stratégie de continuité « Horizon 2030 » suivante :



Présentation des outils numériques

4 / 5

Grégory Carron mentionne le dispositif Telraam acheté par l'Antenne, au coût de CHF 200.—. Ce dernier permet de mesurer le nombre de voitures, camions, vélos et piétons ayant circulé sous ses locaux en 2024. Cet appareil est également en phase de test auprès de l'Agglomération du Valais central.

Il présente ensuite la plateforme nexAdmin, un espace numérique regroupant différentes thématiques à disposition des communes. Cette plateforme vise à renforcer les connexions et les échanges entre administrations communales. À ce jour, 256 utilisateurs pilotes y sont actifs. Il mentionne également le développement d'un assistant virtuel, prochainement disponible sur cette plateforme.

Enfin, la thématique de l'intelligence artificielle est brièvement abordée. Des vidéos explicatives sont mises à disposition en annexe 1. Grégory Carron précise qu'il lui a suffi de 30 minutes pour créer cette démonstration. Il souligne ainsi la facilité d'utilisation et la flexibilité de ces outils, qui permettent de générer des contenus à volonté.



10. Parole aux invités

Message de Patricia Constantin, Présidente du Grand Conseil

Patricia Constantin prend la parole et salue chaleureusement l'assemblée. Elle remercie les organisateurs pour leur accueil. Elle rappelle que l'Assemblée générale n'est pas uniquement un évènement statutaire, mais également un moment fort qui témoigne de l'importance de l'Antenne dans le tissu régional.

Elle souligne que l'Antenne ne se limite pas à un rôle administratif : elle constitue un véritable levier économique pour le territoire, en alliant force rurale et dynamisme urbain. Elle insiste sur le fait que les défis auxquels sont confrontées les communes dépassent désormais souvent l'échelle locale pour devenir régionaux.

Elle salue le travail mené sur des projets structurants, ainsi que la volonté constante de créer des synergies durables entre les acteurs du Valais romand. Elle affirme que le Grand Conseil est pleinement conscient de l'importance du renforcement régional et conclut en remerciant, au nom de ce dernier, l'Antenne pour son dévouement et son professionnalisme.

11. Divers

Le Président Philippe Varone réitère ses remerciements à l'ensemble des membres du Comité et des collaborateurs de l'Antenne pour leur engagement quotidien. Il adresse un vif message encourageant pour la qualité des relations entretenues et pour l'attention consacrée par les différents partenaires aux actions de l'Antenne Région Valais romand.

Le Directeur prend ensuite la parole afin de remercier chaleureusement l'ensemble des membres sortants du Comité pour leur engagement. Un présent leur est remis en signe de reconnaissance.

Joachim Rausis exprime sa gratitude à Philippe Varone pour son engagement total en faveur de l'Antenne. Il souligne que ce dernier n'a jamais cherché à mettre en avant uniquement la capitale, la Ville de Sion, dont il est le Président, mais s'est toujours inscrit dans une logique régionale. Il salue également le travail accompli, qui a permis de placer l'Antenne sur d'excellents rails pour l'avenir.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 12h15.

Maë Derivaz

Assistant de direction junior

// annexe

1. Présentation